

De Davos à Bali : contribution du tourisme face au défi du changement climatique



- **Introduction**
- **Déclaration de Davos**
(Davos, Suisse, 3 octobre 2007)
- **Conclusions du Sommet ministériel sur le tourisme et le changement climatique** (Londres, Royaume-Uni, 13 novembre 2007)
- **Résolution sur le tourisme et changement climatique**
(Assemblée générale de l'OMT, Cartagena de Indias, Colombie, 23-29 novembre 2007)
- **Intervention de Francesco Frangialli, Secrétaire général de l'OMT, à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique** (Bali, Indonésie, 12 décembre 2007)



De Davos à Bali : contribution du tourisme face au défi du changement climatique

Introduction

La Deuxième Conférence internationale sur le changement climatique et le tourisme, à Davos, en Suisse, en octobre 2007, fera date. Elle a rassemblé les acteurs de tous les pans du secteur pour étudier les faits nouveaux et replanifier l'avenir à la lumière des connaissances scientifiques, de la prise de conscience mondiale et de la réalité du marché, lesquelles évoluent rapidement.

La Déclaration de Davos reconnaît la réalité du changement climatique et sa corrélation étroite avec le tourisme. Elle constate également le besoin d'une stratégie de longue haleine pour que le secteur réduise ses émissions de gaz à effet de serre à l'instar des autres branches d'activité. Elle demande l'adoption d'urgence d'un éventail de mesures visant à encourager les modes durables de tourisme qui tiennent compte de la sensibilité du climat. Elle manifeste aussi un engagement sans équivoque à agir pour relever le défi du changement climatique et elle définit des initiatives concrètes à prendre par les gouvernements, les professionnels du secteur, les consommateurs et les réseaux de recherche et de communication afin de renforcer la prise de conscience, les données, l'éducation, la collaboration et un changement de culture pour que le problème du climat soit une priorité.

Après la conférence de Davos, les questions liées au changement climatique et au tourisme ont fait l'objet de débats approfondis au Sommet ministériel de Londres le 13 novembre 2007 et à l'Assemblée générale de l'OMT à Cartagena de Indias, en Colombie, du 23 au 29 novembre 2007. Les points suivants y ont été soulignés.

- Il importe que le secteur du tourisme définisse des mesures concertées pour s'attaquer au changement climatique sans perdre de vue toutes les autres priorités, surtout la réduction de la pauvreté et la contribution du tourisme aux objectifs du Millénaire pour le développement.
- Il faut d'urgence que le secteur touristique s'adapte à la modification du climat, qu'il atténue ses émissions de gaz à effet de serre conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées inscrit dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qu'il contribue au transfert de nouvelles techniques, notamment au moyen du mécanisme pour un développement propre, et qu'il s'efforce d'obtenir des ressources financières pour aider les pays en développement, particulièrement vulnérables à l'évolution du climat.
- Les pays en développement, surtout ceux situés loin des marchés émetteurs de tourisme, ne devraient être l'objet d'aucune discrimination que supposerait la création d'obstacles à leur développement économique. Il faudrait accorder une attention spéciale aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement en fournissant un soutien financier, technique et pédagogique à leurs destinations et à leurs opérateurs touristiques, notamment en contribuant au Fonds pour les PMA de la CCNUCC.
- La réaction politique devrait être équilibrée et complète tout en étant axée sur des mesures efficaces sur le plan économique. L'ensemble du tourisme, secteur privé compris, doit jouer un rôle important dans le cadre d'une vaste action face au changement climatique. Il ne faudrait toutefois pas qu'il soit imposé un fardeau disproportionné soit à toute cette branche d'activité, soit à certaines de ses composantes essentielles, tel le transport aérien, ce qui désavantagerait le secteur.

- Dans le secteur touristique, l'OMT devrait continuer à prendre la tête d'initiatives s'inscrivant dans l'effort global des Nations Unies pour développer un cadre commun visant à s'attaquer au défi du changement climatique, en étroite collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et avec l'Organisation météorologique mondiale ainsi qu'en consultant les Parties à la CCNUCC.

Le 12 décembre 2007, le Secrétaire général de l'OMT transmettait à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Bali les messages fondamentaux qui s'étaient dégagés de ces intenses débats.

En coopération avec d'autres institutions internationales, avec ses États membres et avec ses partenaires du secteur privé, l'OMT maintiendra « le changement climatique et le tourisme » parmi les priorités de son programme. Pour l'édition 2008 de la Journée mondiale du tourisme et pour la campagne qui y est liée tout au long de l'année, elle a adopté le thème « Le tourisme s'engage face au défi du changement climatique ».

Deuxième Conférence internationale sur le changement climatique et le tourisme

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET TOURISME : FAIRE FACE AUX DÉFIS MONDIAUX

Davos (Suisse), 3 octobre 2007

DÉCLARATION DE DAVOS

La communauté internationale prend actuellement des mesures concertées contre le changement climatique et ce, dans un cadre objet d'un accord commun sous la direction des Nations Unies. Ce cadre des Nations Unies cherchera à arrêter une feuille de route pluriannuelle pour l'après-Kyoto, à commencer à appliquer sans tarder, avec des jalons bien déterminés. Le secteur du tourisme y a une place importante en raison de sa valeur économique et sociale mondiale, de son rôle dans le développement durable et de ses étroites relations avec le climat.

Pour soutenir ces mesures, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), ainsi qu'avec le soutien du Forum économique mondial (FEM) et du Gouvernement suisse, a convoqué la Deuxième Conférence internationale sur le changement climatique et le tourisme du 1^{er} au 3 octobre 2007 à Davos, en Suisse. Cette conférence, partant des résultats de la Première Conférence internationale organisée sur ce thème en 2003 à Djerba, en Tunisie, a rassemblé 450 participants de plus de 80 pays et de 22 institutions internationales, organisations et sociétés du secteur privé, instituts de recherche et ONG, ainsi que des médias, avec pour but de réagir de façon opportune et équilibrée aux impératifs du changement climatique dans le secteur du tourisme. En vue de cette conférence, les organisateurs avaient commandé un rapport qui devait fournir une étude approfondie des répercussions actuelles et analyser les diverses possibilités d'action.

La conférence a reconnu :

- que le climat est une ressource essentielle au tourisme, que ce secteur est extrêmement sensible aux conséquences du changement climatique et du réchauffement de la planète, dont beaucoup se font déjà sentir, et que, d'après les estimations, il contribue à raison d'environ 5 % aux émissions mondiales de CO₂ ;
- que le tourisme, d'affaires comme d'agrément, continuera à être une composante fondamentale de l'économie mondiale, une activité importante contribuant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et un élément positif faisant partie intégrante de notre société ;
- que, vu l'importance du tourisme pour relever les défis mondiaux du changement climatique et de la réduction de la pauvreté, il faut adopter d'urgence un train de mesures politiques qui encouragent un tourisme vraiment durable et qui reflètent une quadruple sensibilité d'ordre **climatique**, environnemental, social et économique ;
- que le secteur du tourisme doit rapidement faire face à la modification du climat, dans le cadre en pleine évolution des Nations Unies, et réduire progressivement sa contribution aux émissions de gaz à effet de serre (GES) s'il entend connaître une croissance durable, ce qui exigera d'agir pour :
 - **atténuer** ses émissions de GES, dues surtout aux transports et à l'hébergement,

- **adapter** les entreprises et les destinations touristiques au changement en cours des conditions climatiques,
- appliquer les **techniques** existantes et nouvelles pour améliorer le rendement énergétique, et
- se procurer des ressources **financières** pour aider les régions et pays pauvres.

La conférence lance un appel pour que soient prises les mesures ci-après.

1) Gouvernements et institutions internationales

- Incorporer le tourisme dans le respect des engagements existants en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de son Protocole de Kyoto et répondre à l'appel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en faveur du lancement, à la Treizième Conférence des États parties à la CCNUCC, à Bali, en décembre 2007, d'un dispositif efficace et complet face au changement climatique pour la période après 2012.
- Appliquer des mesures concrètes simultanées en matière d'atténuation et d'adaptation, de technologie et de financement, qui soient compatibles avec les objectifs du Millénaire pour le développement.
- Fournir un appui financier et technique et un soutien dans le domaine de la formation aux destinations et acteurs touristiques des pays en développement (en particulier des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement) pour qu'ils puissent participer au cadre mondial d'action face au changement climatique, par l'intermédiaire d'initiatives déjà en place, tel le mécanisme pour un développement propre.
- Encourager, à tous les niveaux, les partenariats, réseaux et systèmes d'échanges d'informations interdisciplinaires essentiels au développement durable du secteur.
- Collaborer aux stratégies, aux politiques et aux plans d'action internationaux visant à réduire les émissions de GES dans les transports (en coopération avec l'OACI et d'autres organisations du transport aérien), l'hébergement et les activités touristiques voisines.
- Lancer des programmes de formation et de sensibilisation à l'intention de tous les acteurs du tourisme – des secteurs public et privé – ainsi que des consommateurs.
- Créer et/ou développer des services régionaux et locaux d'informations sur le climat adaptés au secteur du tourisme et en promouvoir l'utilisation auprès des acteurs du tourisme. Créer et/ou renforcer les capacités d'interprétation et d'application de ces informations grâce à une collaboration plus poussée avec les Services météorologiques nationaux de l'OMM.
- Appliquer des mesures politiques, réglementaires, financières, de gestion, de formation, de comportement, de diversification, de recherche et de suivi pour que l'atténuation et l'adaptation soient effectives.

2) Secteur et destinations touristiques

- Conduire l'application de mesures concrètes (telles des incitations) afin d'atténuer les effets de la modification du climat d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur du tourisme et de réduire, pour les voyageurs, les professionnels et l'infrastructure, les risques dus à la variabilité et à la redistribution dynamiques des régimes climatiques. Définir des objectifs et des indicateurs pour suivre les progrès accomplis.

- Encourager et faire des investissements dans les programmes touristiques économes en énergie et dans l'utilisation des sources d'énergie renouvelables, avec pour but de réduire l'empreinte carbone de l'ensemble du secteur touristique.
- Intégrer le tourisme dans l'élaboration de stratégies d'atténuation et d'adaptation aux niveaux régional, national et local et de leurs plans d'application, le programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques, coordonné par la CCNUCC, offrant au secteur du tourisme une occasion importante de renforcer ses connaissances, d'accroître ses compétences et de stimuler l'action.
- S'efforcer de protéger la biodiversité, les écosystèmes naturels et les paysages par des moyens renforçant leur résilience au changement climatique et garantissant l'exploitation durable, jusque dans un lointain avenir, de la base de ressources environnementales du tourisme, en particulier celles qui servent de « poumons » à la Terre (pièges à carbone) en captant les GES grâce à la gestion des forêts et à d'autres programmes biologiques ou celles qui protègent les littoraux (par ex. les mangroves et les récifs de corail).
- Essayer de parvenir de plus en plus à des environnements sans carbone en diminuant la pollution, ce qui suppose d'agir aux niveaux de la conception et des activités et de recourir à des mécanismes modulables en fonction du marché.
- Diversifier les produits en tenant compte des problèmes climatiques, afin de repositionner les destinations et les systèmes de soutien et d'encourager l'offre et la demande en toute saison.
- Sensibiliser davantage les clients et les personnels aux effets du changement climatique et les faire participer aux mesures visant à y faire face.

3) Consommateurs

- Encourager les touristes à considérer, avant de prendre une décision, les effets de leur choix d'un voyage et d'une destination sur le climat, l'environnement, la société et l'économie et, si possible, à réduire leur empreinte carbone ou à compenser les émissions ne pouvant pas être réduites directement.
- Inciter en outre les touristes arrivés dans une destination à choisir des activités n'y portant pas atteinte à l'environnement, qui réduisent leur empreinte carbone et qui contribuent à la préservation du milieu naturel et du patrimoine culturel.

4) Réseaux de recherche et de communication

- Encourager les travaux de recherche ciblés et pluridisciplinaires sur les répercussions du changement du climat afin de combler les lacunes régionales dans les connaissances actuelles et de mettre au point des instruments d'évaluation des risques et d'analyse coûts-avantages permettant de juger de la faisabilité des diverses mesures.
- Incorporer l'étude des problèmes d'environnement et de climat aux programmes des établissements de formation touristique, puis inscrire ces matières dans les programmes des autres établissements d'enseignement.
- Favoriser la responsabilisation des voyageurs qui sert le tourisme durable au quadruple résultat, puisqu'il incorpore des considérations climatiques, environnementales, sociales et économiques.
- Faire prendre davantage conscience du rôle économique du tourisme comme instrument de développement et présenter de façon équitable, équilibrée et facile à comprendre les causes et les effets du changement climatique sur la base de solides connaissances scientifiques.

La Conférence

- prévoit un éventail de mesures déterminées à prendre par tous les acteurs du secteur pour commencer immédiatement à arrêter et à appliquer une feuille de route à long terme destinée à éviter l'émission nette de carbone ;
- invite les gouvernements et les institutions internationales, le secteur et les destinations touristiques, les consommateurs et les réseaux de recherche et de communication à appliquer ces recommandations, au moyen d'engagements concrets et de plans d'action, et à utiliser comme plate-forme le service en ligne de l'OMT d'échange d'informations sur le changement climatique et le tourisme pour enregistrer en permanence, en tant qu'intéressés convaincus, leurs engagements et leurs actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation ;
- souligne qu'il faut qu'en collaboration avec le PNUE et l'OMM, l'OMT continue à diriger ce processus et qu'elle envisage de convoquer, en temps voulu dans l'avenir, une Troisième Conférence internationale sur le changement climatique et le tourisme pour examiner les progrès accomplis, maintenir les niveaux d'intervention et définir les nouveaux besoins et les nouvelles actions, et
- exhorte l'ensemble du secteur touristique à agir pour faire face au changement climatique, un des plus grands défis menaçant le développement durable et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au XXI^e siècle.

La Déclaration de Davos et les résultats de cette conférence serviront de base au Sommet ministériel de l'OMT sur le tourisme et le changement climatique, prévu le 13 novembre 2007 à Londres, au Royaume-Uni, dans le cadre du *World Travel Market*. Ils seront soumis pour adoption à l'Assemblée générale de l'OMT qui se déroulera du 23 au 29 novembre à Cartagena de Indias, en Colombie, et ils seront également présentés en décembre à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Bali, en Indonésie.



Conclusions

Les participants du Sommet ministériel sur le tourisme et le changement climatique réunis à Londres le 13 novembre 2007 se félicitent des initiatives prises par le secteur du tourisme, sous la direction de l'OMT en coopération avec le PNUE et l'OMM, pour traiter des causes et des conséquences de ce phénomène pour cette branche d'activité.

Les participants tiennent à s'associer à la Déclaration de Davos et invitent instamment tous les acteurs du tourisme à en suivre les recommandations. Certaines délégations ont néanmoins fait des commentaires précis et elles demandent au Secrétaire général de l'OMT d'en faire part à l'Assemblée générale de l'Organisation et à la conférence de Bali sur le changement climatique.

La délégation de l'Australie souhaite que soit consignée la déclaration suivante :

« Les ministres du Tourisme appuient une réelle action planétaire pour lutter contre le changement climatique. Les mesures d'ordre politique à cet effet devraient être équilibrées, porter sur tous les aspects du problème et viser principalement à l'efficacité économique. Le secteur du tourisme doit jouer un rôle fort dans le cadre d'une réaction plus vaste à la modification du climat. Cependant, il ne faudrait pas le défavoriser en lui imposant un fardeau disproportionné, que ce soit à l'ensemble de cette branche d'activité ou à ses composantes essentielles, tel le transport aérien. »

La délégation du Bangladesh tient à insister sur le fait qu'il faudrait accorder une attention spéciale aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement en fournissant un soutien financier et technique ainsi qu'en matière de formation à leurs destinations et à leurs opérateurs touristiques. Il faudrait mentionner en particulier l'appui à leurs programmes nationaux d'adaptation au changement climatique au moyen de contributions au Fonds d'affectation spéciale pour les PMA de la CCNUCC. Elle suggère également d'ajouter une référence précise aux sites du patrimoine mondial de l'UNESCO lors de la définition des mesures visant à protéger la biodiversité, les écosystèmes naturels et les paysages.

La délégation de l'Inde désire que soit enregistrée la déclaration ci-après :

« L'Inde a une conscience aiguë de l'énorme défi auquel nous sommes confrontés aujourd'hui avec le changement climatique. À l'instar d'autres pays en développement, nous supportons une part démesurée du fardeau qu'il constitue, bien que le phénomène en question soit dû aux émissions élevées des pays développés. En pareille circonstance, il nous faut consolider considérablement nos capacités de faire face au changement climatique et de nous y adapter. Pour pouvoir le faire, nous avons besoin du développement, qui est aussi la meilleure forme d'adaptation.

« Parmi les instruments multilatéraux, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a l'un des plus grands nombres d'États parties. Il convient par conséquent que les questions liées à la modification du climat soient traitées dans ce cadre. À l'OMT, nous devons essayer de faire le point de la situation au fur et à mesure qu'elle touche notre secteur et examiner ce qui peut être fait pour nous adapter à l'aggravation inévitable du réchauffement de la planète, surtout pour ce qui a trait aux pays en développement. »

La délégation du Brésil souhaite renforcer le principe des responsabilités communes et différenciées (comme le prévoit la CCNUCC), en particulier dans la section de la Déclaration de Davos demandant aux divers acteurs du tourisme de prendre des mesures. Elle suggère également d'ajouter le paragraphe suivant dans la section relative aux mesures à prendre par les gouvernements et par les organisations internationales : « Aider les pays en développement où le secteur touristique est particulièrement vulnérable aux effets négatifs du changement climatique, afin de leur permettre d'assumer les coûts d'adaptation. »

La délégation de l'Uruguay propose d'ajouter le paragraphe suivant à propos des mesures à prendre par le secteur et les destinations touristiques : « Le secteur privé devrait contribuer proportionnellement aux coûts qu'entraînent la prévention et l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce phénomène. »

La délégation des Maldives suggère d'entreprendre des activités de sensibilisation à l'importance du changement climatique.

**Résolution adoptée par l'assemblée générale à sa dix-septième session
Cartagena de Indias (Colombie), 23 - 29 novembre 2007)**

Tourisme et changement climatique

L'Assemblée générale,

Ayant pris connaissance du document consacré au changement climatique et au tourisme et du rapport du Secrétaire général à ce sujet,

Considérant que le changement climatique se fait déjà sentir de manière significative dans nombre de destinations touristiques, que le secteur du tourisme contribue par ses activités à une petite proportion seulement du total des émissions de gaz à effet de serre et qu'il est établi scientifiquement que ce réchauffement continuera à s'aggraver à un rythme alarmant si des mesures substantielles ne sont pas prises pour y remédier,

1. Exprime son appréciation au Secrétariat de l'OMT pour s'être engagé activement dans l'étude des problèmes complexes découlant de la corrélation entre changement climatique et tourisme en vue d'introduire des mesures efficaces d'adaptation et d'atténuation, grâce au transfert de techniques de pointe non polluantes destinées à combattre les effets du réchauffement sur le secteur du tourisme ;
2. Exprime son appréciation au Secrétaire général pour avoir organisé, la Conférence de Djerba en 2003, la Conférence internationale sur le changement climatique et le tourisme, tenue à Davos, en Suisse, du 1 au 3 octobre 2007, et le Sommet ministériel de Londres, le 13 novembre 2007, qui ont donné lieu à des débats utiles ;
3. Prend note avec satisfaction de la participation à ces manifestations d'un nombre important de pays, souvent représentés par leurs plus hautes autorités en matière de tourisme, et d'un éventail très ouvert d'acteurs, publics et privés, du tourisme et se félicite des échanges de vues sur les problèmes et sur les mesures à prendre ;
4. Prend note des principaux éléments de la Déclaration de Davos adoptée le 3 octobre 2007 et des conclusions auxquelles a abouti le Sommet ministériel de Londres du 13 novembre et souligne qu'il convient d'éviter que les recommandations émanant des deux manifestations en question introduisent des discriminations contre les pays en développement en entravant leur mise en valeur économique, en particulier contre les pays en développement éloignés des marchés émetteurs de tourisme ;
5. Reconnaît la nécessité urgente pour le tourisme de s'adapter au changement climatique, de réduire les émissions de gaz à effet de serre en respectant le principe des responsabilités communes mais différenciées inscrit dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), de s'efforcer de transférer les nouvelles technologies, notamment au moyen du mécanisme pour un développement propre, et d'essayer de se procurer des

ressources financières afin d'aider les pays en développement particulièrement vulnérables à la modification du climat, et appelle les gouvernements, les institutions internationales, les professionnels du secteur touristique, les médias et d'autres acteurs à s'impliquer dans la réponse à l'un des plus grands défis de notre époque ;

6. Réaffirme qu'il est important pour le secteur du tourisme de sélectionner des mesures concrètes contre le changement climatique, faisant consensus, sans perdre pour autant de vue toutes les autres priorités, notamment la réduction de la pauvreté et la contribution du tourisme aux objectifs du Millénaire pour le développement ;
7. Note avec intérêt les résultats préliminaires de l'étude technique sur le changement climatique et le tourisme entreprise par un groupe de spécialistes sous la supervision de l'OMT en coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et encourage les États membres à faire connaître les commentaires que pourrait appeler la diffusion de la version finale de l'étude par le Secrétaire général, et
8. Se félicite de l'étroite coopération que l'OMT a instaurée avec d'autres institutions compétentes des Nations Unies et, en particulier, avec le PNUE et l'OMM, en vue de la Conférence sur le changement climatique qui aura lieu à Bali en décembre prochain et des futures mesures à prendre au sein du système des Nations Unies, et engage instamment l'OMT à travailler dans le cadre de la CCNUCC, qui constitue le mécanisme approprié au sein du système des Nations Unies pour traiter les questions relatives au changement climatique.

**Intervention de Francesco Frangiali,
Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme,
à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique**

Nusa Dua, Bali, Indonésie, 12 décembre 2007

Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le tourisme contribue au réchauffement de la planète dans le même temps où il est victime du changement climatique.

Le tourisme, phénomène central de notre époque, se mondialise. Il croît spectaculairement, de 165 millions d'arrivées internationales en 1970 à 846 millions l'année dernière et à, sans doute, 1,6 milliard en 2020. Et ce, sans tenir compte de ceux qui voyagent à l'intérieur de leur propre pays.

Un phénomène de cette ampleur ne pouvait demeurer sans conséquence sur le climat, du fait des émissions de gaz à effet de serre que déplacements et séjours génèrent. En retour, le réchauffement que provoquent les grandes activités humaines modifie profondément la donne du développement touristique. Les petites îles tropicales et les stations de ski de moyenne montagne sont les premières destinations à être touchées. D'autres suivront, celles dont le produit touristique repose sur les forêts, les glaciers, la biodiversité et la faune et la flore sauvages.

* * *

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, j'ai **deux messages** pour vous.

Le **premier message** est que les professionnels du tourisme ne vont pas se dérober, que le tourisme participera à l'effort commun sous la direction des Nations Unies. Il y a deux semaines, l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme s'y est engagée de manière responsable. Un consensus s'est dégagé à cet effet entre nos 153 membres. J'espère que la présente conférence parviendra au même degré de consensus.

Les membres de l'OMT sont convenus que nous ne devons pas essayer de biaiser en arguant du fait que la contribution des activités de voyage et de tourisme aux émissions de gaz à effet de serre est limitée à 5 pour cent du total, dont la moitié pour le transport aérien de passagers. C'est vrai mais ce n'est pas une excuse valable.

Vous pouvez compter sur nous. Nous sommes prêts à prendre notre part du fardeau. Mais, en retour, nous sommes aussi en droit de dire à l'opinion et aux médias : « Ne faites pas injustement du tourisme votre cible ! C'est une activité aussi respectable que les autres, qui satisfait des besoins tout aussi essentiels. »

Mesdames et Messieurs,

J'ai un **deuxième message** : n'oubliez jamais que le tourisme est source de richesse, qu'il crée des emplois et qu'il contribue à la réduction de la pauvreté.

Ceux qui disent : « Ne voyagez pas loin de chez vous et évitez de prendre l'avion pour économiser plusieurs tonnes de carbone » devraient y réfléchir à deux fois. Parce que ces voyages lointains conduisent souvent vers les pays où vivent les populations les plus défavorisées de la planète qui – nous le savons déjà – seront les premières victimes du réchauffement. À l'instar de Bali, ces communautés seraient, une seconde fois, victimes si on les privait aussi de l'apport économique du tourisme.

* * *

Mesdames et Messieurs,

Aux négociateurs réunis ici, nous voulons dire : vous tenez une part importante du destin de notre industrie entre vos mains. Étant venus à Bali, vous êtes vous-mêmes des touristes ! Vous faites partie de la trame économique du tourisme, même si vous travaillez dans cette salle de conférences et que vous ne passez pas la journée sur la plage !

En tant que touristes, en tant que voyageurs, dans les décisions que vous aurez à prendre, n'oubliez pas le message du tourisme.

Je vous remercie.

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) est la seule organisation intergouvernementale faisant office de tribune au niveau mondial en ce qui concerne les politiques de tourisme et les questions y rattachées. Ses Membres comptent 153 pays, 7 territoires et plus de 370 Membres affiliés appartenant aux secteurs public et privé. L'OMT a pour mission de promouvoir et de développer le tourisme en tant qu'important instrument de paix et de compréhension internationales, favorisant le développement économique et le commerce international.



ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME

Au service du tourisme et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

